

CHICHEE

INFOS EN BREF SPECIAL N° 45

Juillet 2022

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Cher(es) Administré(es),

A partir du 1^{er} septembre 2022 vous aurez à élire un nouveau maire.

En effet, je présente à Monsieur le Préfet, ma démission à compter de cette date.

A ce propos, je voudrais juste rappeler que depuis 11 ans, j'ai toujours œuvré dans l'intérêt de la commune - et jamais le mien - et de ses résidents en faisant preuve, tout du moins je l'espère, de rigueur, de réalisme, de réactivité, d'esprit d'initiative en obtenant des résultats significatifs (école, commerce, voirie, festivités, informations, etc.) avec comme seul et unique objectif l'amélioration du quotidien dans notre village.

Toutefois, j'ai certainement négligé, je le concède, mes relations avec les autres membres du conseil, en faisant preuve, selon leurs dires, d'autoritarisme, d'un caractère quelque peu impulsif, d'une certaine tendance à la critique facile et des réflexions désobligeantes, ce qui a entraîné de leur part, la volonté de démissionner de ce conseil.

Il va de soi que la solution la plus évidente était de ne pas accepter cette proposition, mais simplement de proposer ma propre démission, d'ailleurs souhaitée par les conseillers.

Donc, il me reste le mois d'août pour gérer les affaires courantes.

Vous constaterez que je n'utilise pas la "langue de bois" et contrairement à d'autres, je sais faire preuve d'objectivité et de discernement en utilisant le seul langage de la vérité.

Pour conclure, au début de mon mandat certains, toujours les mêmes d'ailleurs, m'ont reproché de ne pas faire partie du sérail n'étant pas "Chichéen de souche".

Je ne suis pas certain que ces Chichéens de souche aient fait davantage pour la commune (et non pour eux) que moi, je suis même persuadé du contraire.

Seuls les passionnés ont vécu
Les raisonnables ont duré

Saint Exupéry.

Alain DROIN.